



DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE (DNC) DES BOVINS

GUIDE PRATIQUE DES PRODUITS DE NETTOYAGE, DÉSINFECTION ET LUTTE ANTIVECTORIELLE

La Dermatose nodulaire contagieuse des bovins (DNC) est une maladie soumise à une gestion sanitaire stricte en France dans le cadre du PISU. Cette note complète le guide officiel du Ministère de l'Agriculture en proposant une synthèse pratique des produits utilisables pour le lavage, la désinfection virucide et la lutte contre les insectes vecteurs.

► NETTOYAGE MÉCANIQUE & DÉTERGENCE



Objectif

- Éliminer les matières organiques pour maximiser l'efficacité des désinfectants.



Détergents utilisables (liste non exhaustive)

- Kenosan®
- Eraclean Foam®



Application (se reporter à la fiche technique des produits)

- Canon à mousse
- Temps de contact : 30 à 60 minutes
- Rinçage abondant à l'eau après application



► DÉSINFECTION VIRUCIDE



Objectif

- Inactiver le virus de la DNC dans les bâtiments, véhicules et équipements.

Désinfectants utilisables (liste non exhaustive)

- Prophyl S® - Pulvérisation, bac pédiluve
- Virocid® - Pulvérisation, canon à mousse, bac pédiluve
- Virkon S® - Pulvérisation, bac pédiluve

Zones à traiter

- Sols, murs, équipements, niches à veaux... Laisser sécher
- Désinfection des outils et petits matériels par trempage dans une solution désinfectante
- Véhicules de transport

► TRAITEMENT INSECTICIDE DES MOYENS DE TRANSPORT DES ANIMAUX

Objectif

- Éviter la transmission vectorielle du virus de la DNC pour les vecteurs.

Insecticides adulticides utilisables (liste non exhaustive)

- KELION EC+® - Pulvérisation
- BUGSTER® EC - Pulvérisation

Application

- Pulvérisation
- Application en absence d'animaux

Info : le traitement insecticide des bâtiments d'élevage n'a pas prouvé de réelle efficacité contre les insectes vecteurs de la DNC



► TRAITEMENT LARVICIDE PRÉVENTIF DES LITIÈRES



Objectif

- Casser le cycle de développement des mouches (mesure de prévention)

Larvicide utilisable (liste non exhaustive)

- MAGGOTS® (Cyromazine)

Application (se reporter à la fiche technique des produits)

- Litières, fumières, fosses à lisier
- Pulvérisation, arrosage ou épandage à sec
- Répéter toutes les 4 à 8 semaines